

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491

Télé : 450-659-8743

Courriel : z27\_lignery@aplcsq.net

*BUREAU DES DÉLÉGUÉS  
DU 14 SEPTEMBRE 2022*

## 1. NÉGO 2023

- À la suite de ce bureau des délégués, vous recevrez un courriel contenant toute l'information nécessaire à la consultation. Ce courriel sera à transférer à vos collègues enseignants.
- Inviter les collègues à compléter la « consultation sur les matières intersectorielles ». C'est à vous de déterminer les modalités de complétion que vous souhaitez proposer à vos collègues (Complétion individuelle mais en groupe lors d'une réunion syndicale, complétion individuelle, etc.)

## 2. NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE AU PRIMAIRE

- Retourner les feuilles complétées **AVEC LES SIGNATURES** dans l'enveloppe AFFRANCHIE **AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE 2022.**

## 3. OFFENSIVE PROFESSIONNELLE – FORMATION CONTINUE

- L'offensive professionnelle – formation continue se poursuit. Inviter les personnes enseignantes qui se font assigner à de la formation qui ne répond pas à leur besoin, à suivre la démarche proposée dans le document « [Formation continue – plan d'actions](#) »
- Inviter tous les membres du personnel enseignant à procéder à la compilation des heures de formation en utilisant l'[AppliProf](#), le tableau de consignation de « L'outil de travail quotidien » ou tout autre format qui leur convient.
- Inviter les membres du CPE à la prudence dans l'élaboration des propositions concernant la formation. Invitez-les à appeler au bureau pour de l'aide supplémentaire au besoin.

## 4. COMMUNIQUÉ APL #05 – INSTRUCTION ANNUELLE 2022-2023

- Inviter les collègues à consulter le [Communiqué APL #05](#) (application progressive, commentaires sur « autres compétences », pondération des étapes, domaines généraux de formation, exemptions, programmes et programmes Particuliers ainsi que les liens pour accéder à *L'instruction annuelle* et au *Régime pédagogique*).

## 5. RENCONTRE DE SECTEURS

- Si ce n'est pas déjà fait, compléter les trois formulaires présentés lors de la rencontre avec votre délégué de secteur <https://www.lignery.ca/vie-syndicale/conseil-executif/>

## 6. TÂCHE

- Tous les documents remis précédemment sur la tâche sont disponibles sur le site de L'APL [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca) [Documents / Documents de référence / tâche].
- Deux nouveaux documents sont également disponibles : le formulaire du « [mécanisme de règlement des difficultés liées à la tâche](#) » et « informations supplémentaires – Comité conventionné et non conventionné ([Jeunes](#), [FP](#), [EDA](#)) »
- Inviter les collègues, à qui la direction refuse de reconnaître du temps pour la participation au CE notamment, à suivre la procédure proposée par L'APL .  
→ Info suppl. – Comité conventionné ou non conventionné ([Jeunes](#), [FP](#) ou [EDA](#))

## 7. INFORMATIONS

- 5 octobre – Journée des enseignantes et des enseignants**  
Souligner la *Journée mondiale des enseignantes et enseignants* du 5 octobre
- Préscolaire 4 ans**  
Remettre l'enveloppe destinée à la personne enseignante de ce groupe de votre école.
- COVID**  
Inviter les collègues qui contracteront la COVID à compléter, s'il y a lieu, [la déclaration de travail \(CNESST\)](#)  
  
Également, s'ils sont aptes au travail et qu'ils subissent une coupure de traitement, invitez-les à nous appeler.
- Élections au Conseil exécutif**  
Les écoles concernées par cette élection recevront par le courrier APL un communiqué à remettre à l'ensemble des enseignants. La période de mise en candidature se déroulera du **19 sept au 30 sept 2022**. L'élection, s'il y a lieu, se tiendra de **16h30 à 18h00 le 12 octobre 2022 à l'école du Tournant**.

**Paie**

Une section de [L'INFO APL # 01](#) (distribué dans les écoles et les centres à compter du 15 sept) est réservé à ce sujet. Invitez les enseignants à temps partiel à la consulter au besoin.

**Bureau des délégués du 12 octobre 2022**

Il y aura un « pré-Bureau des délégués » pour les nouveaux délégués avant le prochain Bureau des délégués soit, le mercredi 12 octobre 2022 de 16h30 à 17h30 – **Inscription requise (avant le 11 oct à 16h): il y aura un souper pour les personnes inscrites.**

**Élections provinciales du 3 octobre 2022**

Invitez les collègues, désireux de se préparer pour les élections provinciales du 3 octobre à consulter le site de la CSQ. [« Je vote en couleur »](#)

# MERCI!